no. 4
19

LETTRE DE IACQVES BON-HOMME PAYSAN de Beauuoisis.

A Messeigneurs les Princes retirez de la Cour.



A PARIS,
Iouxte la copie imprimee par IEAN BRVNET.

M. DC. XIV.

Dup.
not catalog'd

LETTRE DE IACQVES BON-HOMME, Payſan de Beauuoiſis.

A Meſſeigneurs les Princes retirez de la Cour.

MES TRES-HONOREZ SEIGNEVRS

Ie croy que vous auez tous quelques-fois oüy parler de ce Iacques bon-homme qui ayant ſoubz le bon & noble Roy Iean, il y a bonne piece de temps, courageuſement reprimé l'inſolence de ces manges peuples, qui abuſoient de ſa patience donna nom à la Iacquerie. C'eſtoit le grād pere de mon ayeul, duquel ie tiens encor auiourd'huy malgré la malice du temps, & l'auarice des chicaneurs, vingt cinq arpens de terre, & deux petits clos, que ie cultiue & façonne tous les iours de ma main, en ceſte miēne vieilleſſe de quatre vingt dix ſept ans, aage que i'ay paſſé en mon petit meſnage aux champs, auec ma femme, mes deux fils & mes trois filles toutes mariees ſans auoir iamais voulu changer de condition, n'y me

mesler d'aucuns autres affaires, sinon vne fois que ie fus nommé par la commune de nostre village, pour aller trouuer en vn chasteau prochain, quelques Gentils-hommes illec assemblez, en intention de courre sus à nostre bestail, en vengeãce d'vn de leurs leuriers que quelques vns de nos matins auoit mordu vn peu serré à la queuë, parce qu'il s'enfuyoit. Ce que ie fis auec tãt d'heur, que i'impetray d'eux, ce que tous ceux qui y auoient esté enuoyez auparauant n'auoient peu obtenir. Depuis on m'a tenu en ce quartier pour vn homme fort persuasif & propre à manier telles affaires. Cela faict que plusieurs gens de bien & amateurs de paix, estimant que ie pourrois auoir le mesme pouuoir sur vous, mes trez honorez Seigneurs, m'ont quasi forcé de vous escrire sur les nouueaux bruits de ceste guerre, qui nous ont tellement effrayés en ce pays, que le gros Pineau, mon voisin à cause de son estable, (ne vous desplaise) qui ioint ma grange, iura dernierement la teste Bœuf son serment des bonnes festes, que de ceste année il ne semeroit auoine de peur d'engraisser les Cheuaux de ceux qui mangẽt les poulles sans en conter les plumes, de crainte de les payer. Meschanceté si grande, qu'on dit que le Diable s'en fait des aisles pour s'esleuer en l'air quãd

il a enuie de faire gresler sur les bleds. De sorte que quand la guerre n'apporteroit autre mal'heur que celuy la, i'estime que ceste seule consideration seroit capable de vous diuertir de la faire si vous en auiez quelque dessein. Mais ie ne me puis persuader, que tāt que vous serés ceux que vous estes, c'est à dire ceux que vous deuez estre, la seule pensee vous en puisse seulement tomber en l'ame. I'ay cognu vos peres, & vos ayeulx quasi tous. C'estoient de tres braues Princes, & qui ont rendu de si grand tesmoignage de leur fidelité à nos Roys, & de leur affection à l'Estat, que c'est peché de presumer legéremēt autre chose de leurs enfans; non moins heritiers de leurs vertus que de leurs biens: Car premieremēt quel proffit vous en pourroit il reuenir? les armees ne s'entretiennent point de vent, il ne faut pas que la paye mā-que, autrement vous n'auez ny Capitaine ny Soldats asseuré, a peine les receptes du Roy y peuuent elles fournir? vous trouueriez possible au commencement quelque credit és bources d'Allemagne ou de Hollande, mais au bout il faudroit payer: & c'est lors qu'il cuit, car de croire que le traicté de paix se chargeast de tous ces frais, ie ne pense pas qu'ō le fist, on s'en est trouué mal autresfois: tout cela demeureroit sur vos coffres. Pour

le plaiſir, hé mes tres honnorez Seigneurs, qu'il y a bien plus de contentemẽt à ce promener dans les Tuilleries, à voler le Heron à S.Germain, à courre le cerf à Fontaine Bleau, à rompre la lance contre le faquin à la place Royalle, à manger des œufs a la Portugaiſe au petit More, à ouyr la Muſique douce de la Royne Marguerite, qu'a boire la pouſſiere de la cãpagne, à porter la chaleur du midy ſur le dos, à dormir armé ſur l'affuſt d'vn canon, à ſe leuer trois heures deuant le iour pour aller donner vne camiſade, en dãger de laiſſer du poil, & à ſouffrir mille autres ſemblables incommoditez d'autant plus facheuſes à perſonnes de voſtre cõdition, que vous auez eſté plus delicatement nourris entre toutes ſortes de voluptez & paſſe-temps. Que s'il n'y a ny profit ny plaiſir, encore moins d'hõneur. Car quelle loüange d'auoir troublé le repos & bon-heur du Royaume, durant la minorité de noſtre ieune Roy. I'ay vn de mes filz qui eſt bon clerc, & chante au letrin, Ie me fais lire par fois les feſtes apres Veſpres vn gros liure, que le deffunct Curé qu'il ſeruoit d'ordinaire à la Meſſe, luy donna par ſon teſtament: auec ſon chappeau des bonnes feſtes, ie ne ſçaurois dire commẽt il s'appelle, car il y manque ſix fueillets au commencement, mais ie prẽs vn tel plaiſir à ouyr

ce qu'il racõte que voicy la vingt troisiesme fois que ie le repasse. De sorte que ie le sçay tantost quasi tout par cœur. C'est pourquoy i'en puis dire quelque chose. Or pour reuenir à mon propos i'y ay remarqué que tous ceux qui se sõt esleués cõtre l'authorité souueraine n'en ont iamais remporté que cõfusion, honte & reproche, de quelque pretexte qu'ils ayent sçeu colorer & desguiser leur intentions, i'ay ouy parler cent fois à mon pere de ceste leuee de bouclier que firent quelques Princes mal cõtens soubs Loys vnziesme, il disoit que tous les sages de ce tẽps la les blamoient grandement, encore qu'ils n'eussent en la bouche que le bien public & le soulagement du peuple, qui pourtãt n'en amenda pas d'vn sols, par la paix de Conflans, ou il se trouua à la suitte du Seigneur de Nantoüillet. Exemple que ie rapporte d'autant plus volontiers, que ie sçay qu'on dit vostre dessein tendre à la mesme fin, pour reformer les abus de l'Estat, & remettre toutes choses en leur ordre: Ie louë vos resolutions, si elles ont ce but, car la Frãce a besoin de telles personnes que vous, en vn si important affaire, mais au nom de Dieu, prenez garde mes tres-honorez Seigneurs, que sans y penser, vous ne rẽdiés suspectes la sincerité de vos intentions par l'imprudence de vos

procedures. Nous auons vne ſi bonne, ſi vertueuſe & ſi ſage Royne qu'il ſera fort mal aiſé de perſuader au peuple, que vous ſoyez meuz d'vn pur & vray deſir de ſon bien, ſi vous ſeparez vos Conſeils, de ceux de ſa Maieſté, & vous eſloignez de ce Soleil du Louure ſans la lumiere & l'influance, duquel rien de ce qui concerne le public ne peut auoir force n'y vigueur. C'eſt pourquoy, pardonnez à ma nayfue & groſſiere liberté ſi ie vous dis, que vous n'auez pas eſté bien conſeillez en ceſt affaire. Car vous euſſiez à ce que dit tout le monde, beaucoup mieux procedé, ſi vous euſſiez vous meſmes d'vn commun accord propoſé de viue voix à Paris ce que vous auez depuis repreſenté par vne lettre enuoyee de Mezieres. Lieu la ſeule opportunité duquel a donné ſubject à beaucoup de gens mauuais interprettes de vos actions, de croire que vous vous reſoluiez d'emporter par la force ce que vous vous deſfiez de pouuoir obtenir par la raiſon. Ceux qui vous cognoiſſent bien en ont iugé autrement, mais vous ſçauez que le nombre des ſages eſt touſiours le plus petit. Pour moy à qui la vieilleſſe a meury quelque peu le iugement dans l'experience des choſes paſſées ie n'en ay iamais eu opinion, comme i'ay deſia dict cy deſſus. Ie penſe bien à la verité que

l'affection

l'affection quevous auez tous au bien public vous pourroit exciter en l'eſprit le deſir de voir quelque reglemẽt aux deſordres de l'Eſtat; mais ie ne penſe pas que vous eſtimiez que la guerre, ſource de toute confuſion & deſolatiõ, ſoit vn moyen propre pour y pouruoir. Il me ſouuient de ce qui arriua l'an mil cinq cens trante trois, à Beauuais ou i'eſtois allé porter quelques pigeons à vẽdre au marché. Quelques ieunes hommes ayants pris vne aſſignation preciſe à trois heures, ainſi qu'on ſçeut apres & ne s'y pouuans trouuer ſi toſt à cauſe d'vn autre affaire plus preſſante qui leur eſtoit ſuruenue, s'en viennent au maiſtre qui gouuernoit l'horloge, luy remonſtre qu'il alloit trop toſt d'vne heure, le priant de la retarder, ce qu'ayant refuſé de faire ils en vindrent premierement aux iniures, & puis aux coups, ſi rudement qu'en s'entrebattant ils rompirent le balancier & vn poids de l'horloge qui en demeura plus de huict iours apres deſbauché & detraqué. C'eſt pour monſtrer que toute violence eſt ennemie de l'ordre & de la droite conduite des choſes. Les moyens doux & gracieux ſont touſiours les plus deſirables & ſouuent les plus cõuenables. S'il y a quelque membre de l'Eſtat diſloqué & deſboité, faut-il pour cela mettre tout le corps à la gene, ou tre-

paner la teſte ? Si la gangrene commence à ſe former à vn orteil, faut il creuer les yeux, ou deſchirer les entrailles à belles mains. Il y a peut eſtre, comme il y a touſiours eu, & y aura, quoy qu'on ſçache faire, à l'aduenir, quelques abus en tous les ordres de ce Royaume, il ne ſe peut faire autrement, mais ils ne sõt Dieu merci point ſi grãds qu'ils ne ſoiẽt beaucoup plus ſupportables que les malheurs d'vne guerre ciuile, Nous diſcourions dernierement de ces matieres ſous l'orme à la place, recherchants quels pouuoiẽt eſtre ces deſordres que vous pretẽdiez de reformer. Il y en auoit qui diſoient que vous vouliez faire que toutes les lieuës de France fuſſent eſgales, que tous les clochers de Paris fuſſent à vn niueau, que les horloges y ſonnaſſent tous à la fois, & autres choſes ſemblables, iolies à la verité, mais non de telle importance que la vie d'vn ſeul homme ne ſoit cent fois plus eſtimable & precieuſe, car c'eſt l'image de Dieu. D'autres diſoient que c'eſtoit que vous deſiriez introduire vn ſeul poids, vne ſeule meſure, & vne ſeule couſtume en tout le Royaume. Dont le premier pour ne rien diſſimuler, me ſembla iniuſte tout à faict, car quelle apparence qu'vn pauure paiſan de Bretagne ou de Prouence, vint meſurer à Paris vn minot de bled qu'il auroit acheté ou vendu? Cela eſt entierement hors

deraiſon. L'autre fort difficile, car chacun voudroit mouler ceſte couſtume ſur ſon profit ou ſa fantaiſie. Les Normands voudroient qu'elle fuſt, qu'il fuſt permis à tout le monde de ſe deſdire quand bon luy ſembleroit. Les Gaſcons, qu'il fuſt loiſible à quiconque a les mains ſouples de les ietter ſur tout ce qui leur plaiſt en la maiſon d'autruy, & ainſi des autres prouinces de France. Le meſme aduiendroit és diuers Ordres dont cet Eſtat eſt compoſé. Le Clergé buteroit à ce que ſes diſmes s'eſtendiſſent generalemẽt ſur toutes choſes. La Nobleſſe, à ce que la biẽ ſeance luy fuſt vn tiltre legitime pour deſpoüiller ſes ſuiects de tout ce qui l'accõmoderoit. Le tiers Eſtat, qu'il ne payaſt de taille que ce à quoy ſa bonne volonté ou cõmodité le cotiſeroit. Chaque particulier meſme en voudroit preſcrire la forme. Lampau couſin ſecond de ma femme diſoit, qu'il ſouhaitteroit que ceſte couſtume fuſt, que les gens de ville fuſſent tenus de prẽdre des villageois les fueilles d'arbres pour nobles à la roze. Pour moy i'en faiſois vne autre, qu'il ne fuſt permis à aucun ſuiet du Roy de quelque qualité qu'il fuſt, de faire leuee de gens de guerre pour quelque occaſion que ce fuſt, ſans la permiſſion des ſergents à cheual de paris, deuement verifiee en toutes les com-

munautez & bourgades, où il y a brebis & vaches paiſſans l'herbe. Nous en deuiſiõs de la façon, iuſqu'à ce que noſtre Greffier qui eſtoit reuenu le ſoir auparauant de la ville, nous aſſeura que ce n'eſtoit rien de tout cela, mais que vous vous plaigniez entre autres choſes du mauuais meſnage des finances, & de la corruption de la Iuſtice. A quoy il nous dit que noſtre Reyne auoit ſi bien reſpondu, que ie croirois que ce ſeroit crime de leze Maieſté d'y vouloir rien adiouſter. Il diſoit de plus, que vous eſtiez offencez de vous voir poſtpoſez à trois ou quatre perſonnes de qualitez inferieure aux voſtres. Si cela eſtoit, mes tres-honorez Seigneurs, vous auriez quelque raiſon de vous en piquer ; mais i'ay beaucoup de peine à le croire, on ſçait trop bien l'honneur & le rang qui vous eſt deu. Que s'il arriue quelquefois au Conſeil que vos opinions ne ſoient pas entierement ſuiuis, ce n'eſt pas qu'on meſcognoiſſe ou meſpriſe voſtre authorité; c'eſt que le poids des raiſons ou le nombre des voix l'emporte: Les vieilles gẽs & les robbes lõgues sõt d'ordinaire les plus forts ſur le tapis, il ne faut pas s'en eſtõner, Tandis que vous vous muſquez le matin, que vous viſitez vos belles maiſons aux champs, que vous renouuellez vos terriers, que vous trauaillez vn cheual, que vous courez la bague ils voyent les pieces, *ils*

balancent les affaires, escoutent les parties, & digerent leurs aduis. Ie ne suis pas de la qualité des enfans du Seigneur de nostre village, mais quand leur pere me demãde quelquefois mon opinion, touchant quelque chose de ma profession, comme il faisoit encore auãt-hier sur le temps d'eslaguer quelques arbres, ie serois biẽ marry qu'il ne m'en creust aussi tost qu'eux, comme aussi faict-il le plus souuent. Pourquoy? c'est mon mestier, & puis i'ay les cheueux blancs. On dict aussi que vous ne pouuez supporter de voir quelques-vns esleuez dans peu de temps aux grandes dignitez par la faueur de leurs majestez. Mes tres-honorez Seigneurs, i'ay autrefois ouy dire en vn sermon, que les Roys sõt les Pasteurs de leurs peuples. N'est-il pas permis à vn berger de choyer vne de ses brebis plus que les autres s'il veut? I'en auois autrefois vne estãt ieune, que i'aymois tellement entre quarante que ie gardois, que i'eusse volontiers partagé mon bon saye auec elle pour la couurir en hyuer si elle eust eu froid. Ie l'appellois la Bine: Ce n'est pas qu'elle fut belle ny bonne, car elle estoit escloppee de la morsure d'vn loup, & outre cela brehaigne; mais c'estoit quelque affection particuliere dont i'eusse esté bien empeché de dire la cause. Aussi ne pẽsois ie pas estre tenu d'en rendre compte à personne

Vous demandez pareillement, nous dict le Greffier, que le peuple soit soulagé, vous nous obligez à la verité par le soing que vous auez de nous, car nous auons vn peu trop de charge, mais non pas tant Dieu mercy neantmoins que nous n'en ayons autresfois porté d'auantage, & que nous n'aymions cent fois mieux la porter encore trente ans, que d'endurer trois mois de guerre. S'il n'y a pas d'autre remede que celuy là, laissons le Monstier ou il est. Nous esperons que la bõté du Roy & de la Reyne sa mere y pouruoira auec le temps. C'est pourquoy il ne faut pas que vous vous imaginiez d'attirer par ceste amorce aucun de nous pour grossir vos trouppes, nous n'en voulons point manger à ce prix là. Il n'y a paix qu'elle quelle soit, qui ne vaille mieux qu'vne guerre. Si les mains demangent à quelques vns qui sont à l'entour de vous, qu'ils les aillent frotter contre les murailles de Constantinople, ou gratter aux moustaches du Sophi, iusqu'à ce que le sang en sorte. Mes tres-honorez Seigneurs, vous estes François, & auez plus que tous autres interest à la cõseruation de ceste Monarchie. Prenez donc garde, s'il vous plaist, que vous ne la iettiez en quelques troubles & diuisions domestiques qui la puissent perdre. Elle ne craint rien que du dedãs, tant que nous y serons en bonne intelligẽce,

nous nous trouuerons inuincibles au dehors il faudra que tout le reste du monde nous cede. I'ay autresfois ouy vn Prescheur qui disoit, que quand le Diable eust offert à nostre Seigneur sur le pinacle du Temple, tous les Royaumes de la terre, il en fut parapres fort tancé par sa femme: Car qu'eusses-t'il fait, luy disoit-elle, s'il t'eust pris au mot? Il luy respondit: Ne sçais-tu pas qu'vn mary ne peut disposer du bien de sa femme, & que tu m'as apporté la France en dot? (Car en ce temps là elle n'estoit pas encore Chrestienne) or ie suis tres-certain que dãs trois ans i'auray si ie veux, reconquis le reste de la terre: pourueu que i'aye ce Royaume entier à ma deuotion. Ie pense qu'il disoit vray ceste fois là: Conseruons donc nos forces pour les employer en quelque bonne occasion contre les mescreans ainsi que faisoit nostre bon S. Louys: Attendant que le suiect s'en presente, retournez mes tres-honnorez Seigneurs, vous serez les mieux venus que iamais. Il y a plus de plaisir cent fois à Paris qu'à Mezieres ny à Soissons. C'est la où vous estes à vostre iour & où vous paroissez vrayement ce que vous estes: Vostre absence vous faict tort, & non moins à la France. Car combien pensez vous qu'elle ait osté de lustre à ceste derniere foire de sainct Germain? Il n'y auoit quasi personne: De sorte qu'il y aura des estrangers qui

rapporteront en leur païs que ce n'eſt pas de la Cour de France ce qu'on en dict. D'où il eſt a craindre qu'il ne naiſſe en leurs cœurs quelque meſpris qui les excite à entreprendre plus legerement ſur nous à l'aduenir. Cõſideration qui n'eſt pas petite, ſi elle eſt bien priſe: Encore vne fois retournés au nom de Dieu, mes tres-honorez Seigneurs, & coupez ſagement chemin aux diuiſions & malheurs que voſtre eſloignement pourroit à la fin engendrer. Que ſi vous eſtes reſolus à la guerre, ce que ie ne penſe pas & ſouhaitte encore moins: Octroyez-moy s'il vous plaiſt en recognoiſſance de la peine que ie prends à vous remonſtrer (excuſez-moy, ſi i'vſe de ce mot) vne ſauuegarde pour toute ma famille & pour le bon Goubau qui m'a aydé a compoſer ceſte lettre; car ie craignoy qu'il ne m'eſchappaſt quelque mot du païs qui vous fit rire de mes 97. ans, c'eſt pourquoy i'ay eu en cela beſoin de luy, qui a autrefois eſté Secretaire de ſainct Innocent. Ie prie Dieu, mes tres-honnorez Seigneurs, qu'il vous inſpire vn bon & ſalutaire conſeil, & vous donne bonne & longue vie. De noſtre Village ce 28. Mars, durant la trefue des cloches, auec les oreilles des malades.

Voſtre tres-humble ſeruiteur
IACQVES BON-HOMME.